

SCHULTHEISS, Max, *Institutionen und
Ämterorganisation der Stadt Schaffhausen 1400-1550*

Laurence Buchholzer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/579>

DOI : 10.4000/ifha.579

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Laurence Buchholzer, « SCHULTHEISS, Max, *Institutionen und Ämterorganisation der Stadt Schaffhausen 1400-1550* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 janvier 2007, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/579> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.579>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

SCHULTHEISS, Max, *Institutionen und Ämterorganisation der Stadt Schaffhausen 1400-1550*

Laurence Buchholzer

- 1 Il est des villes médiévales modestes qui doivent à leur bonne fortune archivistique de ressurgir régulièrement dans les parutions d'histoire urbaine. C'est le cas de Schaffhouse, habituellement rangée parmi les petites villes moyennes, avec son espace bâti médiéval de 38 hectares et une population de 4000 habitants au XVe s.. Cette ville d'Empire fut durablement engagée aux ducs habsbourgeois (1330-1415) avant de devenir un Zugewandter Ort des Confédérés en 1454, puis une ville confédérée en 1501. En dépit – ou, à l'inverse, à cause – de sa situation politique instable, la communauté bourgeoise développa un indéniable art bureaucratique. Un fort recours à l'écrit ajouta à de faibles destructions pendant les périodes ultérieures concourt à une documentation excellente pour les années 1475-1550. Les comptes municipaux du XVe s. ont déjà fait l'objet d'une étude monumentale d'Oliver Landolt (voir BullMHFA, 41, 2005, p. 387-388). C'est cette fois une présentation, plus modeste, de l'administration municipale (1400-1550) que propose M.S., dans un livre issu de sa thèse de doctorat. L'auteur n'affiche ni grandes promesses théoriques, ni problématique. Il ambitionne avant tout une description de l'activité administrative de la ville et des offices municipaux. Le lecteur trouvera tour à tour une histoire du droit municipal aux XIVe-XVe s., la présentation du gouvernement central, celle de l'administration judiciaire, de la chancellerie (curieusement séparée de l'administration centrale), des offices monétaires et économiques. Puis vient le tour de la maîtrise d'œuvre, des offices militaires et de la police, des écoles, des cimetières, éboueurs (sic !) et d' « offices divers »... Autant d'officiers et agents municipaux, dont les plus gros effectifs travaillent dans le bâtiment et les domaines économiques ou militaires, et qui représentent près de 10% de la population urbaine.
- 2 Chacun des offices est abordé sur un modèle similaire. Après une définition générale de l'office, généralement tirée du Lexicon des Mittelalters, l'auteur retrace l'apparition et

l'évolution de l'activité, restitue les contrats, serments et soldes des intéressés et dépeint leurs fonctions. Il s'appuie sur des ordonnances, des textes de serments et des listes d'officiers. Les comptes, les protocoles du conseil et quelques sources judiciaires viennent corriger une vision sans cela très normative. La littérature secondaire qui nourrit les réflexions semble parfois un peu ancienne et étriquée. Ainsi, rivées sur la politique interne de la ville, les pages consacrées aux messagers ou aux juristes ne témoignent guère des récents apports allemands et suisses sur la communication municipale.

- 3 En définitive, le lecteur trouvera dans cet ouvrage une description fouillée de l'administration interne de Schaffhouse, qui peut être intéressante à titre comparatif. Mentionnons également l'édition au fil des pages de sources jusque-là inédites, complétées en annexe par quelques ordonnances municipales et serments. Ce travail de base suscite plus de questions qu'il n'y répond. Quels furent les moteurs d'un tel recours à l'écrit ? Quel fut l'impact des changements successifs d'autorité sur l'administration locale ? Le développement administratif de Schaffhouse est-il singulier ? Autant d'interrogations qui devraient conduire à de nouveaux travaux sur Schaffhouse...
- 4 Laurence BUCHHOLZER (Université Marc Bloch-Strasbourg II)